PARIS OUEST LA DÉFENSE

Affiché le 30/09/2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE TERRITOIRE

SÉANCE DU 23 SEPTEMBRE 2025

Délibération n°2 - 79/2025

Objet : Approbation du nouveau règlement du service public d'assainissement collectif de Paris Ouest La Défense

Présents :

ADAM Raphaël, BEAUVAL Sébastien, BECART Jeanne, BERDOATI Eric, BERTHET Olivier, BODIN Béatrice, BOUDJEMAÏ Zahra, BOUDY Guillaume, BOURDET-MATHIS Laurence, BULTEAU Fabrice, BUONO Giovanni, CECCALDI-RAYNAUD Joëlle, CHAOUI-EL OUASDI Fatima, CHEYMOL Rémi, CORDON Valérie, COVILLE Isabelle, D'ALIGNY Sybille, DE LARMINAT Ségolène, DESCHIENS Sophie, D'ORSAY Emmanuelle, DRANSART Jean-François, DU SARTEL Capucine, FLAVIEN Cédric, FRANCHI Vincent, GAHNASSIA Bernard, GAILLABAUD Geneviève, GARRETA Vincent, GELLÉ Ariane, GIMONET Patrick, GOMEZ Pierre, GUERRA Bruno, HAMZA Henda, HMANI Hassan, HUMRUZIAN Pascal, IACOVELLI Xavier, JACQUELINE Véronique, JARRY Patrick, JATHIÈRES Jean-Luc, KASHEMA Rachel Feza, KASMI Samia, KOSSOWSKI Jacques, LAUNAY Philippe, LIMOGE Marie-Pierre, MADRID Raymonde, MESSATFA Liès, METIVIER Vincent, NGIMBOUS BATJÔM Thérèse, PINAULDT Brigitte, POTTIER-DUMAS Agnès, REBER Elodie, RICHARD Muriel, SAIDJ Samia, SOARES Stéphanie, TAYEB Rachid, THIERRY Carole, VOLE Frederic

Pouvoirs :

AMSELLEM Anne-Marie a donné pouvoir à MADRID Raymonde
BERTRAND Mireille a donné pouvoir à D'ORSAY Emmanuelle
BOUTEILLE Monique a donné pouvoir à THIERRY Carole
CESARI Éric a donné pouvoir à GIMONET Patrick
CHAMPENOIS Lucie a donné pouvoir à JATHIÈRES Jean-Luc
COLLET Frédérique a donné pouvoir à BUONO Giovanni
COULTER Perrine a donné pouvoir à SAIDJ Samia
DJEBBARI Charazed a donné pouvoir à D'ALIGNY Sybille
DUMONT Jean-Philippe a donné pouvoir à GARRETA Vincent
FLORENNES Isabelle a donné pouvoir à BOUDY Guillaume
FROMANTIN Jean-Christophe a donné pouvoir à BERDOATI Eric
GABRIEL Denis a donné pouvoir à HAMZA Henda
KARKULOWSKI Jérôme a donné pouvoir à POTTIER-DUMAS Agnès
KELLER DE SCHLEITHEIM Franck a donné pouvoir à CHEYMOL Rémi
LE CLEC'H François a donné pouvoir à GOMEZ Pierre
LE FLOC'H Marie-Claude a donné pouvoir à GELLÉ Ariane
MARTIN Alexis a donné pouvoir à NGIMBOUS BATJÔM Thérèse
OLLIER Patrick a donné pouvoir à CORDON Valérie
RAIMBAULT Monique a donné pouvoir à CECCALDI-RAYNAUD Joëlle
TAQUILLAIN Aurélie a donné pouvoir à IACOVELLI Xavier
WEÏSS David-Xavier a donné pouvoir à DESCHIENS Sophie

Accusé de réception en préfecture
092-200057982-20250930-DEL79_2025-DE
Date de télétransmission : 30/09/2025
Date de réception préfecture : 30/09/2025

Absent(s) excusé(s) :

AZZOUZ Imed, COHEN-SOLAL Sandrine, D'ESTAINTOT Philippe, GUILLEMAUD Alexandre, HAUTBOURG Christophe, JEANMAIRE François, JUVIN Philippe, LAÏDI Amirouche, MAURIN FOURNIER Florence, POIZAT Vincent, RIBAULT Christophe, SGARD Frédéric, STUDNIA Sidney

Affiché le 30/09/2025

L'établissement public territorial (EPT) Paris Ouest La Défense exerce de plein droit la compétence en matière d'eau et d'assainissement.

Dans ce cadre, le règlement du service d'assainissement doit être mis à jour afin d'intégrer les dernières évolutions règlementaires, notamment celles issues du règlement départemental d'assainissement du département des Hauts-de-Seine ainsi que d'autres textes législatifs en vigueur. Cette actualisation vise à améliorer la lisibilité du document et à le rendre plus compréhensible pour l'ensemble des citoyens.

Le nouveau règlement reprécise les modalités de fonctionnement du service, les prestations attendues, ainsi que les droits et obligations des différents acteurs : usagers, exploitants et propriétaires. Il permet également d'assurer une meilleure cohérence avec les pratiques locales et de renforcer la transparence de l'action publique dans le domaine de l'assainissement collectif.

Ce document constitue un outil essentiel pour garantir un service efficace, équitable et conforme aux exigences actuelles. Il est ainsi proposé au conseil de territoire d'approuver cette nouvelle version du règlement.

Vu la loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles,

Vu la loi n°2015-991 du 7 aout 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 5219-5 et L2224-12,

Vu la directive 91/217/CEE du conseil du 21 mai 1991 relative au traitement des eaux urbaines résiduaires,

Vu l'arrêté ministériel du 21 juillet 2015 relatif aux systèmes d'assainissement collectif et aux installations d'assainissement non collectif,

Vu le règlement du service départemental d'assainissement des Hauts-de-Seine adopté par délibération du 20 décembre 2024 et le règlement du service d'assainissement du SIAAP adopté par le conseil d'administration du 15 octobre 2014,

Vu les zonages d'assainissement et des eaux pluviales du territoire de Paris Ouest La Défense adoptés après enquête publique au conseil de territoire du 23 septembre 2024,

Après en avoir délibéré, le conseil de territoire,

APPROUVE le nouveau règlement du service public d'assainissement collectif de Paris Ouest La Défense.

PREND ACTE que le nouveau règlement entrera en vigueur à partir du 1er octobre 2025.

PRECISE que ce nouveau règlement se substituera à l'ancien règlement applicable sur le territoire à compter de l'entrée en vigueur dudit règlement.

Accusé de réception en préfecture
092-200057982-20250930-DEL79_2025-DE
Date de télétransmission : 30/09/2025
Date de réception préfecture : 30/09/2025

DIT que dans un délai de deux mois à compter de sa transmission en préfecture, de sa publication et/ou de sa notification, cette délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès du territoire Paris Ouest La Défense ou d'un recours contentieux dans un délai de deux mois devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise.

Affiché le 30/09/2025

Délibération adoptée par
Vote(s) pour : 77
Vote(s) contre : 00
Abstention(s) : 00
N'ayant pas pris part au vote : 00

Le Président,

Eric BERDOATI
Maire de Saint-Cloud

Le secrétaire de séance,

Vincent METIVIER
Conseiller de territoire
Ville de Puteaux

Accusé de réception en préfecture
092-200057982-20250930-DEL79_2025-DE
Date de télétransmission : 30/09/2025
Date de réception préfecture : 30/09/2025